

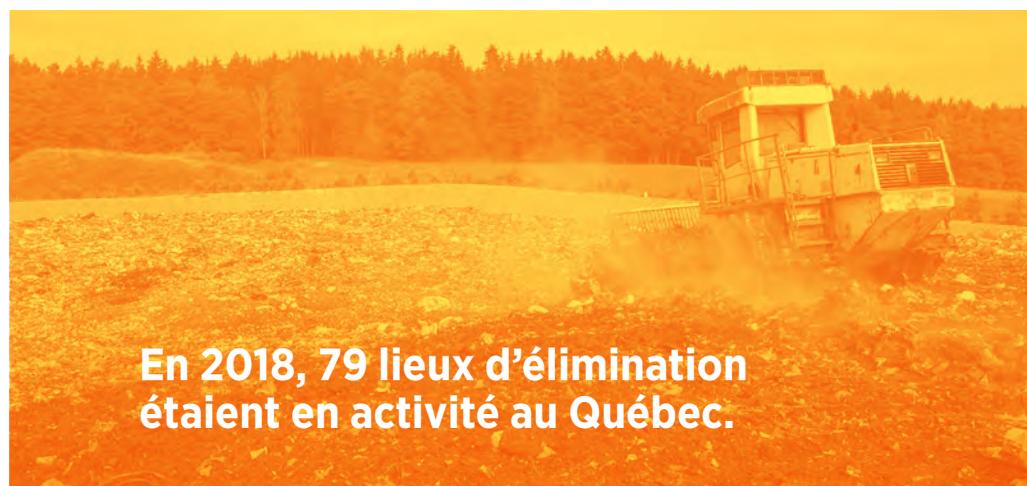
# L'élimination

En 2018, 79 lieux d'élimination étaient en activité au Québec. Toutes les données présentées dans cette section, à l'exception de celles spécifiques aux résidus de papetières, concernent les lieux visés par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR).

Afin de faciliter la lecture, les résultats ont été arrondis. Il est donc possible que les totaux ou les pourcentages affichés dans les tableaux et les figures ne correspondent pas tout à fait à la somme des résultats qui leur sont associés.

**Tableau 1.1**  
**NOMBRE DE LIEUX D'ÉLIMINATION AU QUÉBEC**

TYPES DE LIEUX D'ÉLIMINATION	2015	2016	2017	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
Lieux d'enfouissement technique (LET)	39	39	39	39	0,0 %
Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD)	13	13	13	11	-15,4 %
Incinérateurs	4	4	4	4	0,0 %
Lieux d'enfouissement en tranchées (LEET)	26	26	26	25	-3,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>82</b>	<b>79</b>	<b>-3,7 %</b>



**En 2018, 79 lieux d'élimination étaient en activité au Québec.**

## Les quantités de matières éliminées

Les quantités totales de matières résiduelles éliminées au Québec (excluant les boues) ont légèrement augmenté au cours des dernières années, affichant une hausse d'un peu plus de 4 % entre 2015 et 2018. Les LET sont les seuls lieux d'élimination dans lesquels les quantités reçues sont restées stables pour cette période de référence (2015-2018). L'augmentation la plus significative est du côté des quantités reçues dans les LEDCD. Après avoir subi une importante diminution entre 2012 et 2015, ces lieux d'élimination ont vu à nouveau leurs quantités croître à compter de 2016 pour atteindre en 2018 un tonnage bien supérieur à celui de 2015. Une tendance similaire est d'ailleurs observée du côté des incinérateurs.

**Tableau 1.2**  
**QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES (EXCLUANT LES BOUES)**  
(en tonnes)

TYPES DE LIEUX D'ÉLIMINATION	2015	2016	2017	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
LET	4 685 000	4 536 000	4 790 000	4 730 000	1,0 %
LEDCD	233 000	228 000	368 000	387 000	65,8 %
Incinérateurs	188 000 <sup>r</sup>	202 000	210 000	215 000	14,6 %
LEET	34 000	39 000	49 000	30 000	-12,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 140 000<sup>r</sup></b>	<b>5 004 000</b>	<b>5 417 000</b>	<b>5 361 000</b>	<b>4,3 %</b>

<sup>r</sup> Les quantités de matières incinérées et éliminées au total en 2015 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées dans le Bilan 2015.

Au niveau des boues éliminées, les quantités totales sont pratiquement les mêmes qu'en 2015. Une baisse plus marquée des quantités de boues municipales enfouies est tout de même observée. Parallèlement, les quantités de boues de type « Autres boues enfouies » ont considérablement augmenté depuis 2015, particulièrement les boues industrielles.

**Tableau 1.3**

**QUANTITÉ DE BOUES ÉLIMINÉES**

(en tonnes en base humide)

	2015	2016	2017	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
Boues municipales incinérées	323 000 <sup>r</sup>	297 000	328 000	338 000	4,8 %
Boues municipales enfouies	160 000	142 000	142 000	123 000	-23,0 %
Autres boues enfouies (agroalimentaires, industrielles, etc.)	5 000	7 000	7 000	26 000	458,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>487 000<sup>r</sup></b>	<b>446 000</b>	<b>477 000</b>	<b>487 000</b>	<b>0,1 %</b>

<sup>r</sup> Les quantités de boues incinérées et éliminées au total en 2015 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées dans le Bilan 2015.

En incluant les boues, la quantité totale de matières résiduelles éliminées en 2018 s'élève donc à 5 849 000 tonnes. Il s'agit d'une augmentation de 3,9 % par rapport aux 5 627 000 tonnes éliminées en 2015.

**La quantité éliminée par habitant**

En 2018, 697 kg de matières résiduelles ont été éliminées par habitant. Bien que légèrement supérieure par rapport à ce qui avait été observé en 2015, cette quantité confirme l'atteinte du principal objectif quantitatif du Plan d'action 2011-2015 qui était de réduire l'élimination à 700 kg par habitant.

Durant la même période, la population du Québec a poursuivi sa croissance, l'augmentation entre 2015 et 2018 étant de 2,2 %.

**Tableau 1.4**

**COMPARAISON ENTRE LA POPULATION DU QUÉBEC ET LA QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES PAR HABITANT**

	2015	2016	2017	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018
Population du Québec	8 214 672	8 263 600	8 326 089	8 394 034	179 362
Différence annuelle	-	0,6 %	0,8 %	0,8 %	2,2 %
Quantité éliminée par habitant (kg/hab.)	685	659	708	697	12
<b>DIFFÉRENCE ANNUELLE</b>	<b>-</b>	<b>-3,7 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>-1,6 %</b>	<b>1,7 %</b>



En 2018, 697 kg de matières résiduelles ont été éliminées par habitant.

## L'utilisation de matières résiduelles en recouvrement ou pour d'autres usages dans les lieux d'enfouissement

En 2018, 2 564 000 tonnes de matières ont été utilisées en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement québécois. Il s'agit d'une augmentation de 15 % depuis 2015, les quantités ayant augmenté de façon plus importante en 2016 et 2017, pour ensuite diminuer légèrement en 2018.

La majorité des matières utilisées en recouvrement ou autres usages sont composées de sols contaminés, suivies de résidus de broyage de ferraille et de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), tels que des résidus fins, bardeaux, matériel de route, etc.

**Tableau 1.5**

### QUANTITÉ DE MATIÈRES UTILISÉES EN RECOUVREMENT OU AUTRES USAGES

(en tonnes)

	2015	2016	2017	2018	DIFFÉRENCE 2015-2018	KG/HABITANT
Sols propres	215 000	284 000	258 000	198 000	-7,9 %	23,6
Sols contaminés	1 149 000	1 209 000	1 319 000	1 250 000	8,8 %	149,0
Résidus de broyage (fluff)	265 000	298 000	399 000	390 000	47,2 %	46,5
Résidus de CRD	430 000	464 000	449 000	378 000	-12,1 %	45,1
Autres	162 000	365 000	355 000	346 000	113,6 %	41,3
<b>TOTAL utilisé en recouvrement ou autres usages</b>	<b>2 222 000</b>	<b>2 619 000</b>	<b>2 780 000</b>	<b>2 564 000</b>	<b>15,4 %</b>	<b>305,4</b>
<b>TOTAL enfoui</b>	<b>4 952 000<sup>r</sup></b>	<b>4 802 000</b>	<b>5 206 000</b>	<b>5 146 000</b>	<b>3,9 %</b>	

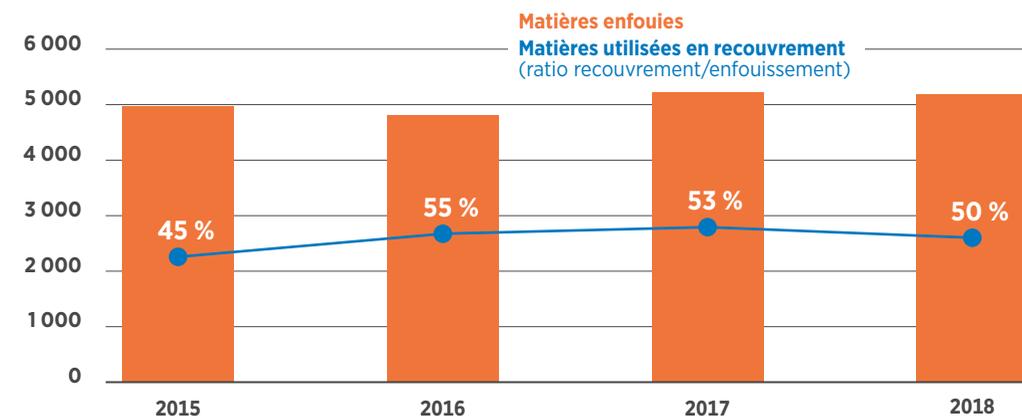
<sup>r</sup> La quantité de matières enfouies au total en 2015 a été révisée par rapport à celle déjà diffusée dans le Bilan 2015.

L'augmentation des quantités de matières résiduelles utilisées en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement continue d'accroître le rapport recouvrement/enfouissement, qui est de 50 % en 2018, en hausse de cinq points de pourcentage depuis 2015. Ce rapport est toutefois légèrement inférieur au ratio record atteint en 2016, qui était de 55 %.

**Figure 1.1**

### QUANTITÉ DE MATIÈRES ACHÉMINÉES DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX D'ENFOUISSEMENT ET PROPORTION DE MATIÈRES UTILISÉES EN RECOUVREMENT OU AUTRES USAGES

(en milliers de tonnes)



## Résidus de CRD éliminés et utilisés en recouvrement ou autres usages

Une croissance de 27 % des quantités éliminées de résidus de CRD est enregistrée dans les LEDCD, les LET et les LEET entre 2015 et 2018. En effet, de 567 000 tonnes en 2015, les quantités de CRD éliminées ont augmenté à 718 000 tonnes en 2018.

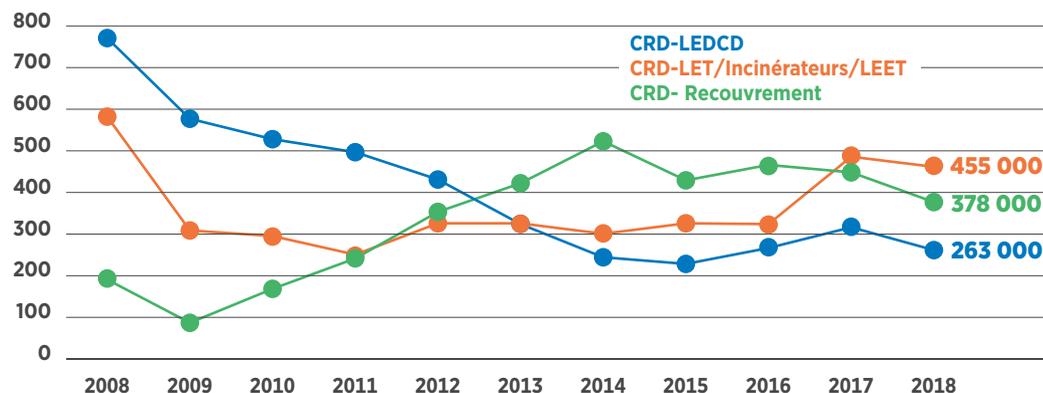
Les quantités de résidus de CRD utilisés en recouvrement ou autres usages ont quant à elles connu une diminution continue à partir de 2016. Cette décroissance peut s'expliquer par différentes problématiques vécues par les LET et associées à la réception de résidus fins de centres de tri de résidus de CRD comme matériel de recouvrement. Ces installations ont donc réduit considérablement l'utilisation de ces résidus à cette fin.

Par contre, depuis quelques années des quantités importantes de résidus de CRD, qui normalement auraient probablement été expédiées vers l'enfouissement ou le recouvrement faute de débouchés viables, échappent aux résultats présentés. En effet, plusieurs sites illégaux d'entreposage ou de gestion en fin de vie de ces matières sont en activité, et les quantités exactes qui y sont acheminées restent très difficiles à estimer.

Figure 1.2

### QUANTITÉ DE RÉSIDUS DE CRD UTILISÉS EN RECOUVREMENT OU AUTRES USAGES ET ÉLIMINÉS DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX

(en milliers de tonnes)



## Les matières résiduelles de fabrication éliminées par les papetières

En 2018, les papetières ont généré 2,2 millions de tonnes de matières résiduelles, dont 1,4 million de tonnes ont été enfouies dans des lieux d'enfouissement de fabrication ou éliminées par combustion.

Les quantités éliminées dans les lieux d'enfouissement de fabrication ou par combustion ne sont pas prises en compte dans l'atteinte des objectifs de quantités éliminées par personne, car les installations traitant ces matières ne sont pas soumises au REIMR.

Tableau 1.6

### QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES DE FABRIQUES ÉLIMINÉES PAR LES PAPETIÈRES

	2015 (TONNES)	2018 (TONNES)	QUANTITÉ ÉLIMINÉE PAR HABITANT 2018 (KG/HABITANT)	DIFFÉRENCE 2015-2018
Enfouissement dans un lieu de fabrication	486 000	474 000	57	-2,3 %
Combustion	952 000	914 000	109	-4,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 438 000</b>	<b>1 388 000</b>	<b>165</b>	<b>-3,5 %</b>